

DECRYPTAGE - NOVEMBRE 2023

ETUDIANT EN SOINS INFIRMIERS

CONTRAT D'ALLOCATION ÉTUDE (CAE)

Conditions d'éligibilité : Contractualisation **2ème année de la formation**

SIGNATURE EN 2ÈME ANNÉE

CAE - Cumul 2ème année					
Montant mensuel	Nombre de mois	Nombre de versement	Total	Engagement	
570€	12	12	6 840€	12 mois	
CAE - Cumul 3ème année			+		
Montant mensuel	Nombre de mois	Nombre de versement	Total	Majoration Service en tension	Engagement
750	12	12	9 000€	+ 2 500€	18 mois
CAE 2ème et 3ème année cumulées			=		
		Nombre de versement	Total	Majoration Service en tension	Période d'engagement
		24	15 840€	+ 2 500€	30 mois

SIGNATURE EN 3ÈME ANNÉE

OU CAE - signature en 3ème année					
Versement mensuel	Nombre de versement	Total	Majoration Service en tension	Contractualisation : début de la 3ème année et jusqu'à 6 mois avant la diplomation.	
750€	12	9 000€	+ 2 500€	Période d'engagement : 18 mois	
OU Prime d'engagement					
Versement en une fois à la diplomation		Total	Contractualisation : 6 derniers mois avant la diplomation. Pas de contractualisation après la diplomation		
		7 500€	Période d'engagement : 18 mois		
OU Prime d'engagement majorée					
Versement en une fois à la diplomation		Total	Contractualisation dans un service en tension 6 derniers mois avant la diplomation. Pas de contractualisation après la diplomation		
		10 000€	Période d'engagement : 18 mois		

Service en tension concernés par la majoration :

- Poste de nuit
- Poste au bloc opératoire
- Poste dans un service de gériatrie

Une question, une information sur les CAE ?

➡ direction.rh.aphp-nord@aphp.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur les avantages à nous rejoindre,

rendez-vous sur cette plateforme ➡

